

Note de présentation brève et synthétique du compte administratif 2019.

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

D'autre part, la loi NOTRe du 07 août 2015 crée, en article 107, de nouvelles dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financière des collectivités locales.

Cette note répond donc à cette obligation pour la commune. Elle sera mise en ligne sur le site internet de la commune.

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes de l'année 2019.

1 . Eléments de contexte : économique, social, budgétaire, évolution de la population etc... :

Depuis plusieurs années, la population de Saint-Mamet-La Salvetat a augmenté de façon régulière.

La fiscalité des ménages sur la commune est dynamique :

	<u>2017 Bases</u> <u>Effectives</u>	<u>2018 Bases</u> <u>Effectives</u>	<u>2019 Bases</u> <u>Effectives</u>
Taxe d'habitation	1 363 013	1 353 049	1 370 411
Taxe foncière bâti	1 923 124	1 953 053	2 003 184
Taxe foncière non bâti	46 786	47 308	48 328

2 .Ressources et charges des sections de fonctionnement et d'investissement : évolution, structure.

BUDGET PRINCIPAL :

- SECTION DE FONCTIONNEMENT :

L'année 2019 génère un excédent de fonctionnement de 760 067.03 €, dont 139 004.75 € reporté au Budget Primitif 2020 en fonctionnement et 621 062.28 € affecté à l'investissement en 2020.

• Dépenses :

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 1 221 375.57 €.

Elles ont augmenté de 4 921.39 € par rapport à celles de 2018.

Une grande partie de cet accroissement est lié au fonctionnement de la cantine qui accueille de plus en plus d'enfants et lié à l'augmentation du prix des combustibles.

Une forte augmentation de l'entretien des voies est due à l'opération de curage des fossés, dont la moitié a été réalisée en 2019 et se poursuivra en 2020.

Les dépenses budgétaires, qu'elles soient réelles (c'est à dire ayant donné lieu à décaissement) ou d'ordre (sans décaissement), peuvent être regroupées en six catégories principales :

- 011 : Charges à caractère général (achat de petit matériel, entretien et réparations, assurances...) : s'élevant en 2019 à 469 520.02 €
- 012 : Charges de personnel et frais assimilés (salaires et charges sociales) s'élevant en 2019 à 588 475.79 €

- 65 : Autres charges de gestion courante (subventions et participations, indemnités des élus...) s'élevant en 2019 à 120 046.83 €
- 66 : Charges financières (intérêts des emprunts, frais de ligne de trésorerie...) s'élevant en 2019 à 16 312.33 €
- 67 : Charges exceptionnelles, s'élevant en 2019 à 0 €
- Les charges liées aux opérations d'ordre (dotations aux amortissements et provisions, valeur comptable des immobilisations cédées...), s'élevant en 2019 à 25 811.60 € en dotations d'amortissements et 1 209 € en atténuations de produits.

- **Recettes :**

Les recettes de fonctionnement se sont élevées à 1 882 560.36 €. Elles ont augmenté de 1 368.28 € par rapport à celles de 2018.

Les recettes budgétaires, qu'elles soient réelles (c'est à dire ayant donné lieu à encaissement) ou d'ordre (sans encaissement), peuvent être regroupées en huit catégories principales :

- 70 : Produits des services, du domaine et ventes diverses (redevances périscolaires, redevances location, piscine, camping, médiathèque...) s'élevant en 2019 à 151 555.81 €
- 73 : les produits issus de la fiscalité directe locale (TH, TFB, TFNB, TAFNB, CFE, nets des reversements...). s'élevant en 2019 à 1 239 182.98 €
- 74 : Dotations, subventions et participations de l'Etat, s'élevant en 2019 à 368 095.50 €
- 75 : Autres produits de gestion courante (revenus des immeubles...) s'élevant en 2019 à 83 743.33 €
- 76 : Produits financiers, s'élevant en 2019 à 27.27 €
- 77 : Produits exceptionnels (produits de cessions...), s'élevant en 2019 à 25 659.01 €
- 013 : Atténuations de charges (remboursement des rémunérations des personnels..), s'élevant en 2019 à 14 296.46 €
- Les recettes liées aux opérations d'ordre (dotations aux amortissements et provisions,...)

- **SECTION D'INVESTISSEMENT :**

L'année 2019 génère un excédent d'investissement de 771 573.72 €

Dépenses :

Les dépenses d'investissement se sont élevées à 2 364 204.92 €. Elles ont augmenté de 1 347 135.80 € par rapport à celles de 2018.

Les dépenses d'investissement peuvent être regroupées en six catégories principales :

- 10 : Dotations s'élevant à 0 €
- 16 : Remboursement des emprunts, s'élevant à 1 146 919.84 €
- 19 : Différences sur réalisations (dépenses d'ordre), s'élevant à 0 €
- 20 : Immobilisations incorporelles s'élevant en 2019 à 46 688.17 €
- 21 : Immobilisations corporelles s'élevant à 111 603.92 €
- 23 : Immobilisations en cours s'élevant à 1 058 992.99 €

Les principaux investissements 2019 ont été les suivants :

- Pose d'une toile pour couvrir le préau de l'école primaire
- Aménagement de la zone humide et des jardins partagés
- Achat d'un mobil home
- Le remplacement de jeux extérieurs au Saint-Laurent et au camping
- Travaux d'électrification (Cazolat, la Salvetat, Vialaque, éco-quartier les Vergnes, RD 20, Rue de l'égalité, Route impériale)

- Travaux de voirie, notamment l'aménagement piéton en traverse du bourg sur la RD 20 (2^{ème} tranche), la réalisation d'une allée au cimetière, la réalisation d'un mur de soutènement à Fourcès, l'aménagement du chemin des Portails dans le cadre du PAVEP.
- Remplacement des poteaux bois de la structure soutenant le toit des tribunes vestiaires par une ossature métallique.
- Travaux de rénovation de la mairie et l'acquisition d'une nouvelle téléphonie pour le standard téléphonique.
- Réalisation des diagnostics amiantes dans le cadre du projet d'aménagement de maisons mitoyennes dans le bourg
- Etudes pour la restauration du retable de l'église

Recettes :

Les recettes d'investissement se sont élevées à 1 869 520.64 €.
Elles ont augmenté de 1 172 557.31 € par rapport à celles de 2018.

Les recettes d'investissement peuvent être regroupées en six catégories principales :

- 13 : Subventions, s'élevant à 730 491.60 €
- 16 : Emprunts, s'élevant à 0 €
- 10 : Dotations diverses (FCTVA,...), s'élevant à 1 112 440.60 €
- 165 : Cautionnement reçus, s'élevant à 776.84 €
- 040 : Recettes d'ordre, s'élevant 25 811.60 €

4. Niveau de l'épargne brute (ou CAF) et niveau de l'épargne nette.

La capacité d'autofinancement brute s'élève à 675 496 €.
La capacité d'autofinancement nette s'élève à – 470 758 €.

5. Niveau d'endettement de la collectivité.

L'encours de la dette au 31 décembre 2019 s'élève à 1 372 870 €

6. Niveau des taux d'imposition.

Taxe d'habitation : 11.66%
Taxe foncière bâtie : 21.38%
Taxe foncière non bâtie : 59.52%

7. Document de valorisation financière et fiscale 2019 :

8. Effectifs de la collectivité et charges de personnel 2019 :

AGENTS Titulaires :

-17 agents dont 9 temps plein et 8 à temps non-complet

AGENTS Non-Titulaires :

-7 Contractuels et 7 saisonniers Piscine, camping et médiathèque

CHARGES DU PERSONNEL

	2016	2017	2018	2019
Personnel titulaire	277 604.58	267 052.65	332 656.19	341 247.09
Personnel non titulaire	40 812.28	58 546.64	47 100.16	57 093.77
Emplois d'insertion (C A E)	6 139.01	29 047.08	10 473.08	0.00
Cotisations URSSAF (part patronale)	52 841.71	56 926.60	60 276.47	63 267.48
Cotisations caisses de retraite	78 147.50	74 901.48	87 542.52	96 795.19
Cotisations aux ASSEDIC	2 964.39	5 501.87	2 849.62	2 322.12
Cotisations Assurances Personnel	16 207.92	11 799.45	11 799.45	14 942.05
Versement au FNC du Suppl. familial	4 533.00	3328.00	2 346.00	2 148.00
Cotisations autres organismes sociaux	963.00	897.00	1063.00	1 125.00
Médecine du travail, pharmacie	1 009.92	757.81	988.90	1020.46
Autres charges sociales diverses		156.00	156.00	186.00

SERVICE TECHNIQUE:

CALDEFIE Cédric, Adjoint Technique

Stagiaire / 32.50 H

CALMEJANE Cédric, Adjoint Technique Principal 2^{ème} classe

Titulaire - Temps Complet, responsable du service technique

CAUMEL Jean-Louis, Adjoint Technique Principal 2^{ème} classe

Titulaire - Temps Complet, Réseaux eau et assainissement

GUETTE Jonathan,

Non-titulaire

MARTIN Michel, Adjoint Technique principal de 2^{ème} classe

Titulaire - Temps Complet, a fait valoir ses droits à la retraite au 1^{er} juillet 2019

PROUZAT Pascal, Adjoint Technique

Titulaire / Temps Complet

SERVICE ADMINISTRATIF :

BOUSQUET Karine, Adjoint Administratif,

Titulaire-26.75H,

Chargée de l'Accueil, l'Etat Civil, Gestion du Courrier, Réservations salles et matériel.

BRUNEAU-FALCO Nadine, Adjoint Administratif,

Titulaire - Temps Complet,

Chargée de la Comptabilité (Mandatement et encaissement, facturation cantine, loyers et eau/assainissement), l'Urbanisme et des Elections.

MONREISSE Géraldine, Adjoint Administratif Principal de 1^{ère} classe.

Titulaire – Temps Complet,

Secrétaire Générale, chargée de la Gestion des Ressources Humaines (Encadrement, Paie, Carrières, formations...), Préparation des Budgets, Elaboration et mise en œuvre des Projets communaux, des Conseils Municipaux, Veille juridique, Assistance à la prise de décision...

SERVICE CULTUREL:

LABROUSSE Odile, Assistant de Conservation du Patrimoine et des bibliothèques

Titulaire - 32H

BOUSQUET Karine, Adjoint Technique

Titulaire – 2H, remplacement congés annuels

ECOLE - RESTAURATION SCOLAIRE - SERVICE ENTRETIEN DES BATIMENTS :

BOUSQUET Karine, Adjoint Technique

Titulaire – 6.25 h, Cantine

BRUNO Alexandre,

Non-titulaire, TAP et remplacement titulaires

DEMAISON Dominique, Adjoint Technique

Titulaire – 29 H- Cantine – Ménage Cantine et école

FLORY Hélène

Non-titulaire, remplacement titulaires

HERNANDEZ Yvette, Adjoint Technique Principal 2^{ème} classe

Titulaire - 33.60H – Ménage école, Maison de la Jeunesse, Mairie...

LAGALY Marie-Christine

Non-Titulaire, TAP et remplacement titulaires

LESCURE Christophe, Adjoint Technique Principal de 2^{ème} classe

Titulaire – Temps complet - Chef cuisinier

MARECHAL Océana

Non-Titulaire, TAP

MARTIN Marie-Christine, Adjoint Technique Principal 2^{ème} classe

Titulaire - 32.50H, Ecole, Cantine et TAP

MOMBOISSE Claudie, Adjoint Technique Principal 1^{ère} classe

Titulaire - 33H, Ecole, Cantine et TAP

PICARROUGNE Marie-Christine, Adjoint Technique Principal 2^{ème} classe

Titulaire -Temps complet – Cantine - Ménage Cantine et école

TRENZA Manon

Non-titulaire, TAP et remplacement titulaires

VALADE Catherine, Adjoint Technique

Titulaire – 23 H, Cantine – TAP - Ménage école et camping

VAURS Laurie

Non-titulaire, TAP et remplacement titulaires

VERMERIE Karine, Adjoint Technique Principal 1^{ère} classe

Titulaire - 29.25H, Ecole, Cantine et TAP